


# Prévention de la COVID-19

## MUSÉES ET SALLES D'EXPOSITION



### 1. Billetterie et boutique

**PRÉVENIR**

- Rassurer et informer les visiteurs en amont de leur visite (via tout système de communication) pour faciliter leur compréhension des nouvelles conditions de visite notamment la possibilité de stopper momentanément les entrées pour réguler l'affluence
- **Afficher toutes les informations sanitaires** et notamment les fiches relatives aux gestes barrières, au port du masque ainsi que le nombre maximum de personnes autorisées simultanément dans l'établissement
- **Port du masque** obligatoire pour les visiteurs, à l'exception des enfants de moins de 5 ans
- Mettre à disposition **des produits hydro-alcooliques** 
- **Matérialiser, par marquage au sol** ou tout autre moyen, la **distance d' 1,5 m** entre les visiteurs pour la billetterie et les files d'attente
- Établir un **sens de circulation unique** pour éviter que les personnes se croisent
- **Équiper les postes d'encaissement d'écrans de protection (type plexiglas)**
- **Valoriser la vente de billets dématérialisés** pour permettre une plus grande fluidité
- **Privilégier le paiement sans contact et l'achat à l'avance** via la billetterie en ligne

# Prévention de la COVID-19

## MUSÉES ET SALLES D'EXPOSITION



**PRÉVENIR**

- **Nettoyer et désinfecter fréquemment à l'aide d'un produit désinfectant virucide équipements, objets et surfaces susceptibles d'avoir été en contact avec les mains** (comptoir d'accueil, terminal de paiement...)
- Restreindre la fréquentation en limitant le nombre de visiteurs simultanés au sein de l'établissement (1 personne pour 4 m<sup>2</sup> personnel compris) : identifier la gestion des flux entrants et sortants en temps réel
- Pour les distributeurs automatiques de produits en libre service, se référer à la fiche « Distributeurs automatiques »

### 2. Au sein du musée ou de la salle d'exposition

- Limiter le nombre maximum de clients autorisés dans l'établissement à une personne pour 4 m<sup>2</sup>, personnel compris
- **Afficher toutes les informations sanitaires** et notamment les fiches relatives aux gestes barrières et au port du masque ainsi que la fréquentation maximale autorisée dans le musée
- Mettre à disposition **des produits hydro-alcooliques**
- Établir un **sens de circulation unique** pour éviter que les personnes se croisent
- **Port du masque obligatoire**, à l'exception des enfants de moins de 5 ans
- Installer un tapis d'accueil désinfectant pour préserver l'hygiène des sols recouverts de moquette

# Prévention de la COVID-19

## MUSÉES ET SALLES D'EXPOSITION



# PRÉVENIR

- S'agissant des **équipements mis à la disposition des visiteurs** (couverture, audio-guide...), proposer des **articles jetables**.
- Le cas échéant, réaliser un nettoyage et une désinfection de ces équipements après chaque utilisation. Recourir, si possible, à des applications utilisables sur smartphone pour la visite guidée
- Prévoir la présence d'un agent devant les points d'attraction (tableau, aquarium) pour éviter un effet de groupe
- **Nettoyer et désinfecter fréquemment à l'aide d'un produit désinfectant virucide équipements, objets et surfaces susceptibles d'avoir été en contact avec les mains** (rampes d'escaliers...) ou à proximité des visages (aquariums...)
- S'assurer du **parfait entretien des systèmes de climatisation** : se référer à la fiche CVC
- **Établir un sens montant et descendant dans les escaliers**
- Les animations gratuites et les projections de films à destination des visiteurs seront limitées pour ne pas créer d'attroupement et adaptées en vue de respecter les règles de distanciation et d'hygiène

### 3. Ascenseurs

- Se référer à la fiche « Ascenseurs »

# Prévention de la COVID-19

## MUSÉES ET SALLES D'EXPOSITION



### 4. Salle de pause

- **Organiser si nécessaire la prise des repas en horaire décalé en respectant une distanciation d'1,5 m entre les personnes à table**
- **Nettoyer et désinfecter la salle de pause** (surfaces ou équipements en contact avec les mains après chaque pause)

### 5. Installations sanitaires

- **Renforcer le plan de nettoyage et de désinfection des locaux et des matériels** (se référer à la fiche « Mesures générales d'hygiène ») et **augmenter très fortement les fréquences de nettoyage**
- **Procéder au nettoyage et à la désinfection** manuels de toutes les surfaces et équipements des sanitaires. **Augmenter notamment les opérations de désinfection des points contacts**
- En cas de sèche-mains avec récupérateur d'eau, pulvériser régulièrement, à l'intérieur, un produit virucide ménager
- Placer une poubelle avec couvercle à pédale et l'équiper d'un sac à évacuer fermé et à changer régulièrement
- **Installer des distributeurs de produits hydro-alcooliques ainsi que des distributeurs de désinfectant** pour la lunette et veiller à les maintenir approvisionnés en permanence

**PRÉVENIR**

# Prévention de la COVID-19

## MUSÉES ET SALLES D'EXPOSITION



PRÉVENIR

### 6. Vestiaires du personnel

- S'assurer de la mise à disposition d'une **poubelle à commande non manuelle** en parfait état de fonctionnement
- **Prévoir si nécessaire une arrivée cadencée des salariés** pour permettre à chacun de se changer individuellement dans le vestiaire ou pour permettre de respecter la distanciation physique